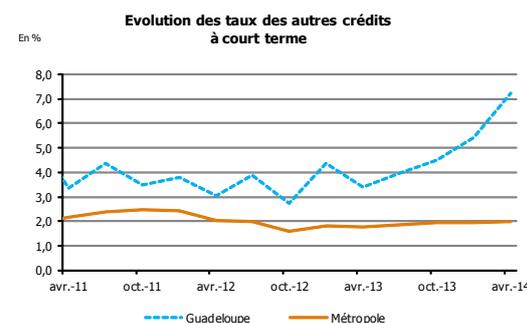
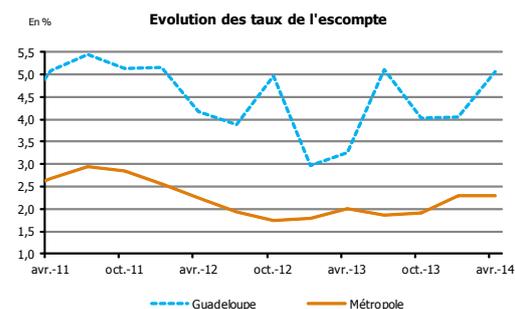
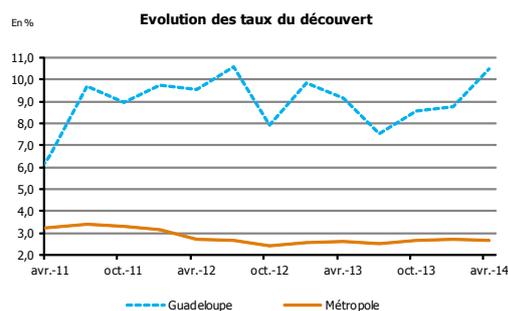
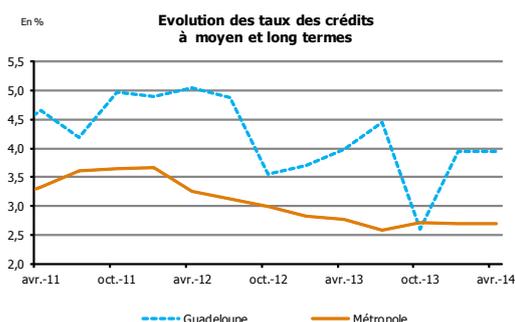


## Coût du crédit aux entreprises à la Guadeloupe et dans les autres DOM Avril 2014

En avril 2014, l'enquête sur le coût des crédits octroyés aux entreprises à la Guadeloupe affiche, pour l'ensemble des catégories de crédits, une hausse significative des taux moyens par rapport à ceux observés en janvier 2014, à l'exception des taux des crédits à moyen et long termes qui restent stables. L'escompte et les découverts augmentent respectivement de 102 points de base et 173 points de base. Les crédits à court terme affichent une hausse de 181 points de base.

En Métropole, l'enquête fait ressortir une quasi stabilité des taux moyens par rapport à janvier 2014, pour toutes les catégories de crédit. Les taux observés en Guadeloupe restent nettement supérieurs aux taux métropolitains, pour l'ensemble des types de crédit et des tranches de montants considérés. Des effets de structure et des coûts de fonctionnement (charges salariales, coût du risque,...) moins élevés en Métropole expliquent en partie ces écarts.

### ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS GLOBAUX ET PAR TRANCHE À LA GUADELOUPE<sup>1</sup>



Taux moyens débiteurs en %	Taux moyen pondéré global		dont Tranche 1 : ≤ 15 245		dont Tranche 2 : > 15 245 et ≤ 45 735		dont Tranche 3 : > 45 735 et ≤ 76 225	
	Guadeloupe	Métropole	Guadeloupe	Métropole	Guadeloupe	Métropole	Guadeloupe	Métropole
<b>Crédits à moyen et long termes</b>								
janv-14	3,95	2,69	6,83*	3,20	4,94	2,89	n.s**	2,92
<b>avr-14</b>	<b>3,95</b>	<b>2,70</b>	<b>5,09</b>	<b>3,06</b>	<b>5,01</b>	<b>2,78</b>	<b>n.s**</b>	<b>2,84</b>
<b>Découvert</b>								
janv-14	8,75	2,69	12,36	9,98	11,57	6,82	10,61	5,52
<b>avr-14</b>	<b>10,48</b>	<b>2,66</b>	<b>12,64</b>	<b>9,80</b>	<b>11,27</b>	<b>6,47</b>	<b>11,94</b>	<b>5,48</b>
<b>Escompte</b>								
janv-14	4,05	2,30	5,02	3,10	4,17*	3,99	n.s**	3,25
<b>avr-14</b>	<b>5,07</b>	<b>2,30</b>	<b>4,94</b>	<b>3,17</b>	<b>4,53*</b>	<b>4,30</b>	<b>n.s**</b>	<b>3,40</b>
<b>Autres crédits à court terme</b>								
janv-14	5,40	1,96	12,02	3,47	n.s**	3,10	n.s**	2,64
<b>avr-14</b>	<b>7,21</b>	<b>1,98</b>	<b>14,13</b>	<b>3,35</b>	<b>n.s**</b>	<b>2,99</b>	<b>n.s**</b>	<b>2,49</b>

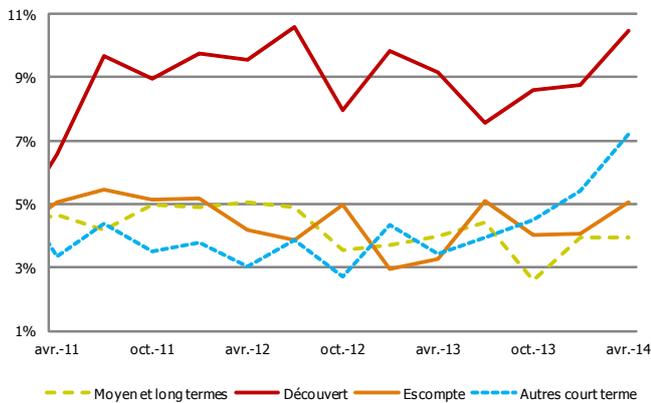
\* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 20 et 30)

\*\* Non significatif compte tenu d'un nombre d'observations insuffisant (inférieur à 20)

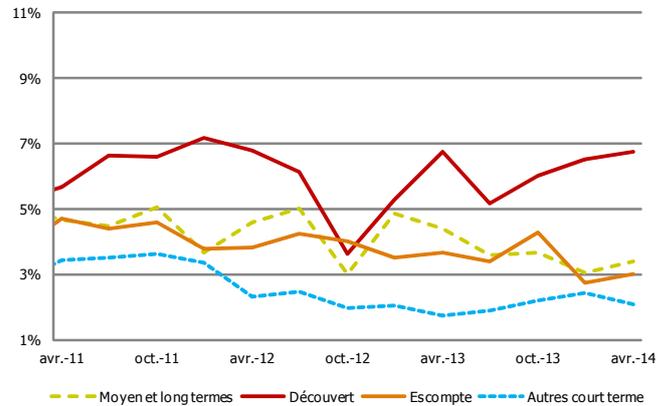
<sup>1</sup> La comparaison des taux par tranche de montant permet de mettre en évidence des effets de structure. En raison de la composition de son parc d'entreprises, les crédits octroyés en Guadeloupe concernent en effet majoritairement les premières tranches de montant, pour lesquelles les taux moyens sont les plus élevés.

# ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS GLOBAUX PAR GÉOGRAPHIE

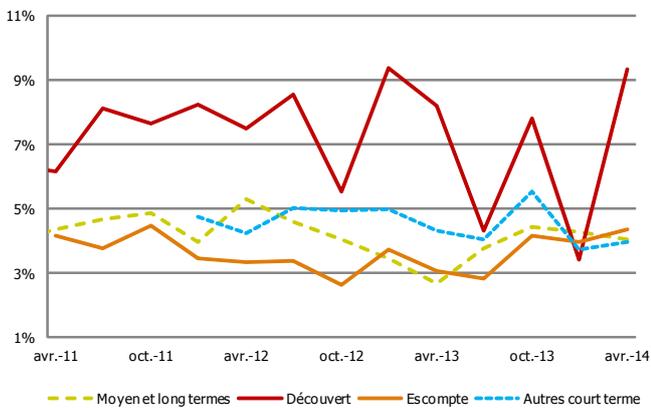
## Guadeloupe



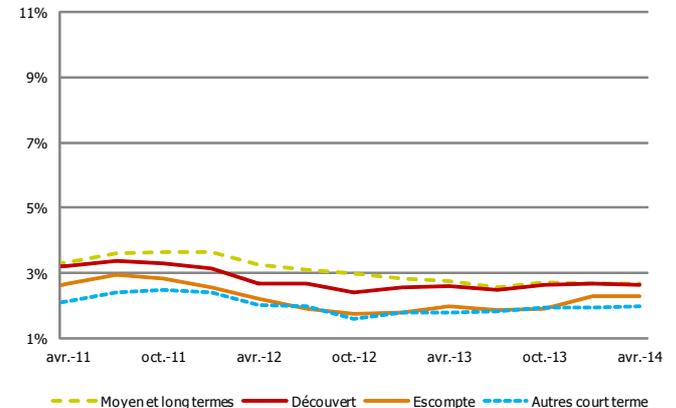
## La Réunion



## Martinique



## Métropole



## MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité à la Guadeloupe. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières, ainsi qu'aux entrepreneurs individuels, lorsque l'usage du prêt est professionnel. L'enquête d'avril 2014 exploite 2 953 déclarations relatives aux crédits consentis au cours de ce mois. Elle se fonde sur le taux effectif au sens étroit (TESE), c'est-à-dire la composante « intérêt » du taux effectif global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les « crédits à court terme » désignent les crédits de durée inférieure ou égale à 2 ans, tandis que les « crédits à moyen et long termes » sont d'une durée initiale strictement supérieure à 2 ans.

La catégorie des « découverts » rassemble les découverts (au sens strict), ainsi que les crédits permanents (facilité de caisse).

La catégorie « escompte » regroupe l'escompte (au sens strict), les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales.

Les taux issus de moins de 30 observations sont signalés avec un astérisque (\*). En dessous de 20 observations, les taux ne seront pas calculés.

À la suite d'un changement méthodologique intervenu en janvier 2011, les taux moyens par catégories calculés à partir de l'enquête de janvier 2011 ne sont pas directement comparables avec ceux des enquêtes précédentes.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr)

Directeur de la publication : N. de SEZE – Responsable de la rédaction : J.-M. PAUGAM

Éditeur et imprimeur : IEDOM - Achevé d'imprimer : Septembre 2014